

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

INSTITUT NATIONAL DE
L'AUDIOVISUEL



PROGRAMME 845

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Jean-Baptiste GOURDIN

Directeur général des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 845 : Institut national de l'audiovisuel

Le programme 845 pilote l'action de l'État en matière de conservation, de valorisation et de constitution progressive du patrimoine audiovisuel français.

En 2020, dans le but de clarifier et de stabiliser le cadre stratégique et financier de l'audiovisuel public, le Gouvernement a invité l'ensemble des entreprises du secteur couvertes par un contrat d'objectifs et de moyens (COM) (France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, l'Institut national de l'audiovisuel et ARTE France) à le renégocier. Pour la première fois, ces contrats, qui seront signés au cours du premier trimestre 2021, seront alignés entre eux et sur l'horizon budgétaire prévisible (2022). Plus concis et plus stratégiques, ils déclinent la feuille de route fixée dans le cadre du plan de transformation du secteur audiovisuel public annoncé par le Gouvernement à l'été 2018.

Dans ce cadre, l'État et l'INA ont engagé la rédaction d'un cinquième contrat d'objectifs et de moyens (COM). L'année 2020 constitue donc la première année d'exécution du COM5.

Depuis 2015, l'INA conduit une double stratégie de large renouveau éditorial et d'adaptation de ses offres aux nouveaux usages. Dans un contexte d'hyper offre, la détention de millions d'heures de vidéos et la capacité de les diffuser ne constituent plus une singularité. Aussi, c'est l'éditorialisation qui devient, pour les archives audiovisuelles, l'acte majeur de patrimonialisation.

Cette stratégie, qui s'inscrit dans le cadre du plan de transformation de l'audiovisuel public annoncé en 2018 par le Gouvernement, a été mise au cœur du projet de transformation de l'INA pour le faire se muer aujourd'hui en un véritable média patrimonial, nourri de la grande variété de ses missions, qui mêle collecte, conservation et traitement puis valorisation et exploitation des archives, décryptage du présent et création audiovisuelle, transmission des savoirs et action culturelle, recherche technologique, analyse des écosystèmes médiatiques et gestion de masse de la data.

Pour conforter ce nouveau statut et apporter chaque jour plus de différence à l'audiovisuel public, l'INA doit franchir une nouvelle étape dans sa mue médiatique et dans sa transformation interne.

En 2020, l'INA s'est attaché à poursuivre les objectifs qui sont confirmés dans le projet de COM 2020-2022, à savoir :

- le renforcement de ses missions patrimoniales,
- l'affirmation de son ambition commerciale en améliorant son offre, en diversifiant ses clients et en investissant de nouveaux marchés,
- le développement de son potentiel d'innovation en matière de contenus, d'usages et des métiers de l'audiovisuel,
- sa transformation interne en réformant ses fonctions support afin d'optimiser sa gestion.

Néanmoins, l'INA a subi, comme toutes les entreprises du secteur audiovisuel et culturel, de façon particulièrement marquée, l'impact financier de la crise sanitaire qui a durement affecté son chiffre d'affaires sur les marchés de la formation professionnelle et de l'édition de programmes audiovisuels, et augmenté ses charges d'exploitation. Les efforts déployés durant la crise sanitaire ont permis de limiter le déficit par rapport à celui estimé au budget rectificatif établi en juillet 2020 à -5,92 M€ et permettent d'afficher un résultat net comptable à -4,44 M€.

Note : Sont présentées ci-dessous les données prévisionnelles d'arrêté des comptes 2020. La clôture des comptes de l'INA n'étant pas définitive à la date de rédaction du présent document, les chiffres présentés ci-dessous n'ont pas

encore été certifiés par les commissaires aux comptes, ni approuvés par les instances de gouvernance de l'établissement.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel
INDICATEUR 1.1	Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique
INDICATEUR 1.2	Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public
OBJECTIF 2	Constituer et transmettre les savoirs et les compétences
INDICATEUR 2.1	Taux d'insertion professionnelle des diplômés
OBJECTIF 3	Assurer la maîtrise de la masse salariale et optimiser la gestion
INDICATEUR 3.1	Maîtrise des charges
INDICATEUR 3.2	Ressources propres

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel

INDICATEUR

1.1 – Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique	%	86,61	93,68	100	99,5	96,47	Non déterminé

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques:

Dans le cadre du COM 2015-2019, le mode de calcul de l'indicateur 1.1 a été modifié. En effet, le périmètre du PSN a été révisé à la suite d'une réévaluation des volumes correspondant à la programmation initiale et à l'identification de besoins nouveaux. Il correspond désormais à 935 373 heures d'archives audiovisuelles dont une partie a déjà fait l'objet d'une numérisation au cours du COM précédent.

Remarque : les fonds photographiques inclus dans le nouveau périmètre du PSN ne sont pas comptabilisés dans cet indicateur.

Mode de calcul : Nombre d'heures sauvegardées sur support numérique rapporté au nombre d'heures menacées de dégradation.

Source des données : INA.

INDICATEUR

1.2 – Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public	heure	509 386	722 000	350 000	760 000	1 132 000	Non déterminé

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques

Nombre de vidéos de l'INA vues sur toutes les plateformes en ligne grand public (ina.fr, YouTube, Dailymotion, Facebook, Twitter, etc.).

Périmètre : L'indicateur 1.2 cumule le nombre de vidéos vues par an sur les sites du domaine ina.fr (www.ina.fr, boutique.ina.fr, m.ina.fr, sites.ina.fr, fresques.ina.fr, api.ina.fr, *.ina.fr), y compris le player exportable, et sur les plateformes externes grand public sur lesquelles l'INA propose une offre (YouTube, Dailymotion, Facebook, Twitter...). Les vidéos de l'INA publiées sur le site franceinfo.fr dans le cadre de l'offre de chaîne publique d'information en continu sont également prises en compte depuis septembre 2016, date de lancement de la nouvelle offre.

Mode de calcul : Cumul annuel des vidéos vues sur chaque plateforme.

Source des données : Les différentes sources de données sont :

- pour les vidéos du domaine *.ina.fr : les logs des serveurs de vidéos mp4.ina.fr
- pour les vidéos des plateformes externes : les *reporting* fournis par chacune de ces plateformes

ANALYSE DES RÉSULTATS

RESULTAT OBJECTIF 1

Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel

Le présent objectif, qui correspond à la mission que l'INA s'est vu confier par la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, est évalué à l'aune de deux indicateurs de performance :

– Part des fonds menacés de dégradation, sauvegardés en numérique :

Fin 2002, une cartographie des fonds en danger avait été élaborée par le cabinet Veritas, qui a servi de base à l'élaboration des COM 1 et 2 tout en fixant la fin du plan de sauvegarde et de numérisation (PSN) à l'horizon 2015. Le périmètre initial de ce plan de sauvegarde couvrait les fonds télévisuels ainsi que les fonds radiophoniques conservés sur des supports obsolètes, soit 759 400 heures.

À ce périmètre initial sont venus s'ajouter au fil des COM 3 et 4 les fonds régionaux, ultramarins, ou les migrations sur supports numériques plus récents.

L'objectif était de sauvegarder 91 % des fonds menacés à l'horizon 2019 (objectif dépassé avec une réalisation au 31/12/19 de 93,68%) et d'achever le PSN, sur le nouveau périmètre défini, en 2020.

– Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public :

L'un des objectifs des COM 3 et 4 était de restituer au public, dans le respect des ayants droit, les images et les sons qui constituent la mémoire collective de ces soixante dernières années.

Cet objectif est reconduit dans le cadre du projet de COM5 pour la période 2020-2022.

L'indicateur retenu pour apprécier la performance de la valorisation des archives auprès du grand public mesure le nombre de vidéos vues gratuitement par le grand public sur les supports numériques propriétaires de l'INA (ina.fr), comme sur les plateformes (Facebook, YouTube, Instagram, Twitter). Cet indicateur permet de suivre l'activité de média patrimonial de l'INA à destination du grand public. Il reflète la performance des activités éditoriales de l'Institut sur les supports numériques.

Analyse du résultat de l'indicateur 1.1 :

L'année 2020 a été marquée par l'interruption totale des activités techniques de numérisation de l'Institut à partir du 16 mars, puis leur reprise très progressive à partir du 18 mai et jusqu'à l'été.

Malgré ce contexte sanitaire inédit, **plus de 56 000 heures de programmes ont pu être numérisées**, avec en particulier :

- Plus de **400 heures de film, pour l'essentiel** remasterisées en haute définition, offrant aux usagers une qualité audiovisuelle inédite ;
- Plus de **33 000 heures de fonds régionaux** issus des stations de France 3 (numérisation de bêta et migration de XDCAM réalisées par les techniciens en Délégations régionales) ; au 31 décembre 2020, ce sont plus de 334 000 heures programmes régionaux qui ont été numérisés depuis le début du PSN ;
- Près de **800 heures de fonds ultramarins**, achevant ainsi ce vaste projet de numérisation itinérante, démarré il y a plus de 10 ans, contribuant à rendre accessible près de 150 000 heures de programmes TV produits par les antennes du réseau d'Outremer la 1ère (ex-RFO) ;
- **2 500 heures de fonds issus du dépôt légal**, permettant d'envisager la fin de cette activité avant le déménagement des équipes dédiées dans l'extension de Bry 1 construite par l'Institut sur son site de Bry-sur-Marne ;
- Près de **8 500 heures de fonds radiophoniques** sur supports bandes, disques et, pour la première fois en 2020, cassettes audio.

À noter que, quel que soit le support (film, vidéo et radio), les fonds restant à numériser sont bien souvent les plus difficiles à traiter car abîmés par le temps. Leur prise en charge nécessite l'expertise croisée des techniciens de l'Institut et, parfois, l'appui de sociétés extérieures spécialisées.

Au 31 décembre 2020, le **taux de numérisation des archives s'élève à 96,47% (1 940 292 d'heures cumulées de fonds sauvegardés)**, soit un taux en deçà de la prévision actualisée (99,5%) en raison de la crise sanitaire (personnels en rotation ou en télétravail) dont les impacts sont venus s'ajouter aux délais liés au traitement de fonds particulièrement dégradés (cf. supra) et au lancement du programme de migration des fonds qui a particulièrement mobilisé le personnel de l'Institut.

Analyse du résultat de l'indicateur 1.2 :

Internet a profondément transformé l'activité de valorisation des archives de la radio et de la télévision de l'Institut : s'adressant auparavant exclusivement aux professionnels, l'INA est devenu en quelques années un véritable diffuseur de contenus audiovisuels en ligne à destination du grand public. Après l'ouverture en 2006 de son site ina.fr, et la mise à disposition d'une partie de son fonds d'archives au grand public, l'INA s'est engagé dans une politique de curation et d'éditorialisation toujours plus fine et plus riche, s'adressant à tous les publics et déployée sur tous les supports, à travers l'animation de multiples vecteurs de diffusion : site Ina.fr, ou encore chaînes YouTube et Dailymotion et réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...).

Avec 1,1 milliard de vidéos vues toutes plateformes confondues, 2020 est une année record pour les activités éditoriales de l'INA, en hausse de 56% par rapport à 2019). Les fortes audiences sont principalement enregistrées sur les plateformes Facebook et YouTube qui, en cumulé, représentent près de 80% des vidéos vues. L'année est marquée par des performances record lors de la période de confinement, qui démontrent la capacité de l'INA à accompagner les Français lors d'une situation sanitaire inédite caractérisée par un usage massif d'Internet (éducation, loisirs, information et travail) . L'atteinte du 1 milliard de vidéos vues était initialement prévue à horizon 2022, mais le contexte a accéléré le développement des audiences. Les performances de l'Institut sur les plateformes vidéos reflètent également sa volonté de toujours plus investir – au-delà de ses propres dispositifs – les plateformes aujourd'hui plébiscitées par les publics jeunes et jeunes adultes.

OBJECTIF**2 – Constituer et transmettre les savoirs et les compétences****INDICATEUR****2.1 – Taux d'insertion professionnelle des diplômés**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'insertion professionnelle des diplômés	%	82	85	>60	>60	81	Non déterminé

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques

Dans le cadre de la préparation du COM 2015-2019, le mode de calcul de l'Indicateur 2.1 a été modifié.

Depuis 2015, ce taux d'insertion est calculé en rapportant le nombre de diplômés d'une promotion ayant conclu un contrat de travail quel qu'il soit (y compris intermittence) et quel que soit le secteur d'activité, au nombre de total de diplômés de ladite promotion ; auparavant il était obtenu en rapportant le nombre de diplômés d'une promotion ayant conclu un contrat de travail quel qu'il soit (y compris l'intermittence) avec une entreprise évoluant dans un secteur en lien avec la formation dont ils avaient bénéficié, au nombre d'étudiants diplômés de ladite promotion. Depuis 2017, le calcul est réalisé par un tiers extérieur de confiance (Junior ESSEC).

Périmètre : Anciens élèves des formations initiales INA, diplômés l'année précédant la mesure.

Mode de calcul : Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi qualifié dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme (1) rapporté à l'ensemble des diplômés de cette promotion (2)..

(1) Anciens étudiants ayant exercé une activité professionnelle qualifiée en lien avec la formation dispensée durant au moins 3 mois cumulés, depuis l'obtention de leur diplôme, au moment de l'enquête (N+1)

(2) hors anciens étudiants en poursuite d'études ou inactifs (hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...)

Source des données : INA.

ANALYSE DES RÉSULTATS

RESULTAT OBJECTIF 2

Constituer et transmettre les savoirs et les compétences

L'INA poursuit le développement de ses offres de formation initiale et continue avec l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle, notamment en adaptant son catalogue aux évolutions des usages à l'innovation et aux besoins des professionnels du secteur de l'audiovisuel et des médias numériques, en veillant à s'adapter au nouveau contexte issu de la réforme de la formation professionnelle (loi sur la formation professionnelle et l'apprentissage du 6 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

Analyse des résultats de l'objectif n°2

Le taux d'insertion des diplômés des formations dispensées par l'INA pour l'année 2020 (promotion 2018) atteint 81% en moyenne pour l'ensemble des 14 diplômes d'INA Sup, soit un taux supérieur à l'objectif fixé par le COM (>60%), mais en baisse de 4 points par rapport à 2019 dans un contexte économique dégradé en raison de la crise sanitaire.

Ces chiffres confirment la tendance déjà observée : la bonne insertion professionnelle des diplômés de l'INA contribue à l'attractivité des formations de l'Institut. Cela montre par ailleurs que l'offre de formation répond aux attentes exprimées par la FICAM (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia) et les entreprises du secteur en matière de formation initiale.

OBJECTIF

3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale et optimiser la gestion

INDICATEUR

3.1 – Maîtrise des charges

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Charges de personnels	M€	66,6	65,64	67,4	66,8	66,2	Non déterminé
Frais généraux	M€	2,1	2,9	<3	<3	2,2	Non déterminé

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques

Mode de calcul :

- Le montant des charges de personnel correspond à l'ensemble des coûts des personnels permanents et non permanents de l'établissement (hors intermittents).

- Les frais généraux correspondent à l'ensemble dépenses d'énergie, charges locatives et de copropriété, locations mobilières, frais de mission, frais de réception, transport collectif du personnel, téléphonie, fournitures administratives, documentations et photocopies.

Source des données : INA, arrêté prévisionnel des comptes 2020.

Indicateur de suivi 3.1.1 : Nombre d'ETP permanents et non permanents

	Unité	Réalisation 2015	Réalisation 2016	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Réalisation 2020
ETP permanents fin d'année	ETP	947	927	925	920	915	921
ETP non permanents fin d'année	ETP	41	71	70	74	68	75

INDICATEUR

3.2 – Ressources propres

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ressources propres	M€	39,4	36,8	40,5	31,46	34,1	Non déterminé

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques

Mode de calcul : Recettes commerciales totales de l'INA

Source des données : INA, rapports d'exécution du COM4, rapports de gestion des exercices clôturés pour les réalisations 2015-2019, arrêté prévisionnel des comptes 2020.

	Unité	Réalisation 2015	Réalisation 2016	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Réalisation 2020
Chiffre d'affaires provenant des activités de formation	M €	7,1	7,6	7,81	8,12	6,51	5,05
Chiffre d'affaires provenant des cessions de droits	M €	22,3	22,5	23,52	24,79	23,51	22,21

Précisions méthodologiques

Sources des données : Chiffres d'affaires des activités de formation et de cessions des droits - Détail des CA de l'INA par direction – Suivis du Contrôle de gestion DAF ; arrêté prévisionnel des comptes 2020

ANALYSE DES RÉSULTATS

RESULTAT OBJECTIF 3

Assurer la maîtrise de la masse salariale et optimiser la gestion

L'objectif est double : maîtriser l'évolution des charges et maintenir l'équilibre entre ressources propres et ressources publiques.

Deux indicateurs de performance permettent de mesurer cet objectif :

– **Maîtrise des charges et des effectifs : cet indicateur se compose de deux volets :**

- *Montant des charges de personnel*

L'Institut s'est engagé à poursuivre l'effort de maîtrise de sa masse salariale réalisé au cours de l'exécution des quatre premiers COM et à respecter le plafond de masse salariale prévu dans le COM4 à 67,5 M€ par an sur toute la durée du contrat (2015-2019). Ces charges constituent en effet le poste principal parmi les dépenses de l'INA. L'objectif est de limiter le poids des charges salariales dans la structure des dépenses, sans que cette évolution ne soit obtenue au détriment de la maîtrise des autres charges d'exploitation ou du développement des activités et ressources propres de l'Institut. Ce volet est complété par le suivi des effectifs permanents et non permanents exprimés en équivalents temps plein (ETP) (indicateur de suivi 3.1.1).

- *Frais généraux rapportés aux charges d'exploitation :*

L'objectif est de limiter le poids des frais généraux. L'effort de maîtrise affirmé dans les précédents COM a permis de les stabiliser à des niveaux acceptables par une identification plus précise au travers d'une comptabilité analytique refondue, des procédures revues et la mise en œuvre de nombreux marchés d'encadrement des coûts récurrents (contractualisation de marchés ayant entraîné une baisse des coûts dans les domaines de la téléphonie, de la reprographie ou encore des supports informatiques).

– **Part des ressources propres rapportées aux ressources totales :**

Cet indicateur doit permettre de vérifier que l'intensification et la diversification des activités de l'INA visent bien à accroître de manière maîtrisée ses ressources propres. Cet indicateur est complété par le suivi du chiffre d'affaires des

activités de formation et de cession des droits, qui sont les deux activités les plus génératrices de ressources propres pour l'Institut.

Analyse globale des résultats et de la performance de l'objectif n°3 :

Pour l'année 2020, la **masse salariale** (hors charges d'intermittence) s'établit à **66,2 M€**, légèrement supérieure à la moyenne des cinq dernières années et inférieure à la valeur budgétée au budget rectificatif de juillet 2020 du fait de reports de congés payés plus important. Cette stabilité confirme la bonne maîtrise de la masse salariale et les mesures prises en matière d'analyse des besoins opérationnels.

La part des **frais généraux** rapportée aux dépenses totales s'établit à **2,2%**, en deçà de l'objectif annuel fixé dans le projet annuel de performance pour 2020 (inférieur à 3%) et en baisse par rapport à 2019 (2,9%). Cet indicateur confirme l'efficacité de la démarche de maîtrise des charges engagée depuis 2015 et plus particulièrement sur celles relevant de la catégorie des frais généraux comme la téléphonie, mobile et fixe, les abonnements ou les fournitures administratives.

L'indicateur n° 3.2 relatif au **chiffre d'affaires** réalisé s'établit à **34,1 M€**, en baisse de 7% par rapport à 2019 et en net retrait par rapport au budget initial 2019 (40 M€). Le budget révisé (BR) prévoyait un chiffre d'affaires ramené à près de **31,5 M€ (+ 8 % par rapport au BR)**, les efforts déployés en termes de valorisation des contenus et des savoir-faire ayant permis à l'Institut de contenir la baisse de son CA.

A l'impact de la crise sanitaire sur les ressources propres de l'INA, s'ajoutent des difficultés structurelles auxquelles l'Institut fait face depuis quelques années :

- s'agissant du chiffre d'affaires activités de formation : en dépit de la mise à disposition dans un délai très court des formations digitalisées et des accompagnements spécifiques, il est en baisse en raison des mesures sanitaires combinées à la restructuration en cours du marché de la formation professionnelle et de ses circuits de financement ;
- s'agissant du chiffre d'affaires tiré des activités de cession de droits : il est également en baisse en raison de la chute du marché audiovisuel dans le contexte de la crise ; ces recettes sont par ailleurs et de manière structurelle en tension du fait de l'évolution de la demande sur le marché audiovisuel (réduction du coût des grilles, pression croissante exercée sur le prix des programmes de flux et de stock, déplacement de l'offre de production vers les diffuseurs TNT aux budgets plus contraints, et évolution de la politique de soutien du CNC). L'impact financier des nouvelles propositions éditoriales lancées par l'INA en 2020 ne compense pas encore totalement cette diminution du chiffre d'affaires.

Parallèlement, l'INA poursuit sa politique de maîtrise de ses **charges d'exploitation** qui s'établissent à **36,9 M€** et **3,5 M€** pour les charges d'intermittence. Le total des charges (**40,4 M€**) est inférieur au niveau déterminé dans le budget initial (à 42,6 M€). Malgré les dépenses supplémentaires non budgétées liées à la mise en œuvre des mesures de prévention du risque sanitaire, l'INA a pu maintenir ses charges à un niveau proche de celui de 2019. La forte augmentation des dépenses informatiques est principalement liée aux besoins en matériels, logiciels et réseaux pour permettre à tous les collaborateurs de poursuivre leur mission à distance.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Institut national de l'audiovisuel	88 185 942 88 185 942	88 185 942 88 185 942	88 185 942
Total des AE prévues en LFI	88 185 942	88 185 942	88 185 942
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	88 185 942	88 185 942	
Total des AE consommées	88 185 942	88 185 942	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Institut national de l'audiovisuel	88 185 942 88 185 942	88 185 942 88 185 942	88 185 942
Total des CP prévus en LFI	88 185 942	88 185 942	88 185 942
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	88 185 942	88 185 942	
Total des CP consommés	88 185 942	88 185 942	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Institut national de l'audiovisuel	89 185 942	89 185 942	89 185 942

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	89 185 942		89 185 942
Total des AE prévues en LFI	89 185 942	89 185 942	89 185 942
Total des AE consommées	89 185 942		89 185 942

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Institut national de l'audiovisuel	89 185 942	89 185 942	89 185 942
	89 185 942		89 185 942
Total des CP prévus en LFI	89 185 942	89 185 942	89 185 942
Total des CP consommés	89 185 942		89 185 942

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	89 185 942	88 185 942	88 185 942	89 185 942	88 185 942	88 185 942
Prêts et avances	89 185 942	88 185 942	88 185 942	89 185 942	88 185 942	88 185 942
Total hors FdC et AdP		88 185 942			88 185 942	
Total*	89 185 942	88 185 942	88 185 942	89 185 942	88 185 942	88 185 942

* y.c. FdC et AdP

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Institut national de l'audiovisuel		88 185 942	88 185 942		88 185 942	88 185 942
		88 185 942	88 185 942		88 185 942	88 185 942
Total des crédits prévus en LFI *	0	88 185 942	88 185 942	0	88 185 942	88 185 942
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	88 185 942	88 185 942	0	88 185 942	88 185 942
Total des crédits consommés	0	88 185 942	88 185 942	0	88 185 942	88 185 942
Crédits ouverts - crédits consommés						

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Une vocation de média patrimonial affirmée et enrichie

Avec le lancement dès 2006 de son site ina.fr, l'INA s'est distingué par une politique originale et novatrice d'ouverture de ses fonds au grand public. Le lancement réussi à l'automne 2015 de l'offre d'INA Premium, première offre de vidéo par abonnement à la demande (VàDA) du service public s'inscrivait dans le même mouvement. L'accomplissement de la mission de valorisation et de partage de la mémoire audiovisuelle nationale confiée à l'INA exige plus que jamais un renouvellement de l'éditorialisation de ses offres, pour tous les publics – chercheurs, professionnels, grand public – dans une logique d'accès mieux adapté aux usages, étendu à tous les écrans, aux plateformes vidéo propriétaires ou partenaires et aux réseaux sociaux (en 2020 : 1 milliard 132 millions de vidéos vues au total, soit une hausse de 56% par rapport à 2019).

Les travaux de refonte complète et d'adaptation aux usages de l'offre VàDA ont abouti, au premier trimestre 2020, au lancement d'une nouvelle version de l'offre, baptisée madelen, plus ergonomique et avec une approche éditoriale repensée. Lancée durant la période de confinement national, madelen a séduit en quelques mois seulement plus de 40 000 abonnés. 2020 a aussi été marquée par le lancement de nouvelles chaînes YouTube créées pour satisfaire des publics toujours plus larges et nombreux comme la chaîne INA Arditube.

Copilote avec France Télévisions de l'offre éducative de l'audiovisuel public "Lumni", l'INA s'est également mobilisé durant la crise sanitaire et le confinement pour proposer un accès élargi à l'offre « Lumni enseignement », offrant 10 500 ressources indexées et contextualisées pour permettre leur utilisation par les enseignants. Pour faciliter la continuité pédagogique, l'INA, avec l'accord de tous ses partenaires et du ministère de l'Éducation nationale, a proposé un accès libre à toutes ses ressources, supprimant la nécessité d'authentification, pour que les enseignants puissent facilement faire travailler leurs élèves sur Lumni dans le contexte de l'enseignement à distance.

L'INA s'est également mobilisé pour décrypter et contextualiser ce moment inédit dans l'histoire de l'information, en analysant et décryptant dans La Revue des médias – sa revue numérique d'observation des mutations des médias - le temps d'antenne consacré par les chaînes d'information et les journaux télévisés à la crise sanitaire.

Les coopérations avec les médias de l'audiovisuel public se sont encore développées et intensifiées en 2020. Au-delà de son implication active dans Culture Prime, le média social culturel de l'audiovisuel public, l'INA, partenaire fondateur de la chaîne franceinfo: depuis 2016, a fait évoluer sa contribution à la chaîne pour accompagner l'évolution éditoriale

de franceinfo: et propose désormais chaque semaine un magazine de 26 minutes, l'INAttendu, un voyage dans le temps à travers les archives de la télévision, pour décrypter l'actualité.

En 2020, l'INA a produit et coproduit 129 heures de programmes inédits dans une grande variété de formats : des documentaires unitaires, des mini-séries documentaires, des émissions hebdomadaires dont Rembob'INA sur LCP, des collections documentaires, des web séries et des séries podcasts issus des projets lauréats de son appel à projets InaLab. L'année 2020 a également confirmé le succès de la production déléguée de programmes nativement numériques en partenariat notamment avec Arte, TV5 Monde et France Télévisions (« La Grande Explication saison 3», « ou The lost ones saison 2»), qui valorisent et dynamisent les collections de l'INA auprès d'un public rajeuni.

En cohérence avec le projet d'entreprise, 2020 a encore été l'année du lancement de médiaclip, une offre de contenus « prêt-à-vendre » inédite pour les professionnels de l'audiovisuel et du numérique, et destinée à répondre aux nouveaux besoins et usages des rédactions et des agences digitales.

Dans quelques mois, et pour pleinement incarner la vocation patrimoniale de l'INA, toutes ces offres seront rendues accessibles de manière renouvelée, augmentée et simplifiée à partir d'un Hub, grand site-carrefour auquel seront arrimées toutes les propositions de l'établissement, pour tous ses publics (grand public, professionnels, chercheurs, institutions, en France comme à l'étranger autour des propositions et contenus actuels des sites ina.fr et institut.ina.fr (site institutionnel). Ce projet fait actuellement l'objet d'une revue stratégique et de travaux de développement ; et devrait être sera mis en ligne durant l'été 2021.

Une mémoire sauvegardée au service des nouvelles offres éditoriales

En 2020, les activités de la direction déléguée aux Collections ont été entièrement mises au service du projet d'entreprise et des objectifs du projet de COM5, et ses missions ont été menées à bien malgré l'interruption totale de certaines activités durant le confinement du printemps et la reprise progressive des activités sur site ou externalisées à partir de la mi-mai : poursuite du Plan de sauvegarde et de numérisation (PSN), de la construction du SI-Collections, traitement des fonds du dépôt légal, collecte de nouveaux fonds et plan de développement de l'accès aux collections, poursuite de nouvelles politiques de valorisation des collections, notamment au travers de collaborations transverses (médiaclip, INA Mediapro, Madelen, ina.fr, INA Lab, Rembob'INA, productions web et broadcast, etc.).

Dans le prolongement de 2019, le périmètre révisé du PSN intègre les objectifs initiaux et la réponse aux enjeux de conservation des fonds numérisés et des fichiers nativement numériques. Le plan de masterisation HD d'une partie des collections film de l'INA en haute résolution 2K/4K et les migrations de supports numériques nécessaires au maintien et à la pérennité des fonds numérisés ont été poursuivis. La cible de l'indicateur n°6.1 du projet de COM5 (Nombre de nouvelles heures de contenus issus de fonds collectés sur supports matériels, préservés, décrits, numérisés et rendus disponibles pour des services et offres numériques de l'INA) a été atteinte et même dépassée avec 46 913 heures réalisées pour 38 000 attendues.

Au 31 décembre 2020, le taux de numérisation des archives s'élève à 96,47% (soit un taux en deçà de la prévision actualisée (99,5%) en raison de la crise sanitaire (personnels en rotation ou en télétravail) dont les impacts sont venus s'ajouter aux délais liés au traitement de fonds particulièrement dégradés (cf. supra) et au lancement du programme de migration des fonds qui a particulièrement mobilisé le personnel de l'Institut.

Après une actualisation des objectifs en 2019, le schéma directeur immobilier des espaces de conservation des supports physiques de Saint-Rémy-L'Honoré a connu une avancée significative en 2020 avec le lancement de l'appel d'offres relatif à la phase d'études avant travaux. Cette phase d'études concerne les travaux de réhabilitation des bâtiments A et D (10 000 m²).

Afin de renforcer la sécurisation et l'innovation en termes de gestion et de communication des données documentaires associées aux archives audiovisuelles conservées par l'INA, le projet d'un nouveau système d'information, le SI-Collections, permettant de suivre un contenu de la collecte à la mise à disposition des collections pour les publics académiques (Neva, Notilus et Poste) a été poursuivi en 2020. La migration des données dans le lac, qui fait l'objet d'un indicateur dans le projet de COM5 (6.2.), a été assurée à 100% pour la partie couvrant les collections jusqu'à 2017.

Fin 2020, l'INA collecte, au titre du dépôt légal, 102 chaînes de télévision (arrêt de captation des chaînes Disney XD et France Ô mais intégration de KTO, et captation de la chaîne temporaire #ALaMaison, créée le temps du confinement du printemps 2020) ainsi que 82 chaînes de radio (intégrant Nova, TSF Jazz, Notre-Dame, France Maghreb, Radio J et Vivre FM), auxquelles s'ajoutent 16 069 sites web, 15 637 comptes de réseaux sociaux et 1 571 mots-dièse, 15 774 comptes de 18 plateformes de publication et 5 320 collections de podcasts. Au total, ce sont plus de 1,8 millions d'heures de programmes linéaires (TV, radio et web) qui sont venues compléter les collections du dépôt légal. Le programme de déploiement des postes de consultation multimédia (PCM) prévu pour 2020, mis à mal par la crise sanitaire, se poursuivra en 2021. Pour mémoire, le programme de déploiement des PCM avait été retardé en 2019, notamment en raison de travaux menés dans certains lieux d'accueil. Ces installations devaient être effectuées au cours de l'année 2020 mais certains travaux n'ont pas pu être finalisés en raison de la crise sanitaire.

L'année 2020 a vu la poursuite de la convention d'archivage avec France Télévisions renouvelée en 2017 et de celle signée avec France Médias Monde le 20 décembre 2017. Le renouvellement de la convention avec Radio France a fait l'objet de premières négociations.

Initié de longue date par l'INA, l'enrichissement des collections par l'intégration de fonds tiers a fait l'objet d'une réflexion approfondie afin de préciser les priorités de collecte. En 2020, peuvent être soulignés de nouveaux partenariats (autour de la vidéothèque de la chaîne Voyage, avec les Ministères de l'Économie et des finances et de l'Action et des comptes publics, ou encore le Théâtre national de Nice) et la poursuite du traitement des programmes TF1 et LCI, de l'Équipe, des archives du Collège international de philosophie et de l'Opéra de Paris, ainsi que le lancement de la numérisation des fonds Sports de FTV. L'INA accueille ainsi un nombre croissant de fonds tiers, que ce soit pour une valorisation scientifique et/ou une exploitation commerciale ou grand public.

L'INA a par ailleurs poursuivi sa politique d'organisation et de participation à des projets de valorisation à partir d'archives (colloques, programmes de recherche en partenariat avec des universités). Son activité de soutien auprès du monde de la recherche fait l'objet d'un suivi à travers les indicateurs 5.3 (Nombre d'études publiées par l'INA ou avec la contribution de l'INA portant sur les représentations de genre dans les médias) et 6.3 du projet de COM5 (Nombre de chercheurs dont les travaux ont fait l'objet d'un soutien spécifique de l'INA en termes d'accompagnement et/ou de diffusion et dont le corpus des sources est en tout ou partie constitué de documents issus des collections INA).

La transmission des savoirs :

En 2020, l'activité de la direction déléguée à l'enseignement, à la formation et au conseil (DDEFC) a continué son adaptation à un environnement professionnel profondément transformé par la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel du 6 septembre 2018, qui modifie radicalement le contexte de financement de la formation professionnelle et des formations en alternance. Elle a par ailleurs subi de plein fouet les conséquences de la pandémie, d'autant plus fortement que ses activités sont essentiellement organisées autour de l'accueil du public et de la dynamique des entreprises.

Dans ce contexte, la DDEFC a su s'adapter en accélérant ses dispositifs délinéarisés de transmission des savoirs, et en intensifiant sa relation et son écoute de l'ensemble de ses usagers, qu'il s'agisse des particuliers, des étudiants ou des entreprises.

A noter également la décision de l'EPA Marne (Etablissement Public d'Aménagement) de lancer fin novembre la seconde phase de maîtrise d'œuvre urbaine pour la création du Pôle Audiovisuel de l'Est Parisien, pour lequel les directions de la DDEFC et le Secrétariat Général s'étaient fortement mobilisés, en accord avec les mairies de Bry-sur-Marne et de Villiers et la société Transpalux, opérateur des Studios de Bry-sur-Marne.

Formation professionnelle

Le ralentissement de la demande déjà constaté en 2019 du fait de l'entrée en vigueur de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel n'a fait que se renforcer durant la crise sanitaire. Les équipes de l'INA sont cependant parvenues, grâce à une réorientation accélérée de sessions de formation en formations délinéarisées, à contenir ce ralentissement.

Le travail de réorientation de l'offre engagé en 2019 en vue de son adaptation aux nouvelles modalités de financement du secteur de la formation professionnelle s'est par ailleurs poursuivi, cette refonte ayant vocation à s'accompagner d'une organisation de la DDEFC .

Formation initiale (INA sup)

En dépit de l'impact des mesures liées à la crise sanitaire, l'activité de formation initiale s'est adaptée, un grand nombre de modules d'enseignement ayant été assuré à distance

Le déploiement du projet INA sup 2020 de consolidation des cursus existants au sein d'une École Supérieure des Métiers de l'Audiovisuel et des Médias Numériques s'est poursuivi, notamment avec le lancement en octobre 2020 du programme « Classe Alpha » (ce projet vise à accueillir 100 jeunes franciliens de 17 à 25 ans pour un parcours préqualifiant d'un an les menant à l'emploi ou à la poursuite d'études professionnalisantes dans le secteur de l'audiovisuel et des médias numériques). A noter également l'ouverture à la rentrée de septembre du seizième cursus d'INA sup, le master « Création Musicales et Arts Sonores » développé en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel.

Conseil et Expertise

L'arrêt de l'activité économique dans le contexte de la crise sanitaire, et en particulier des échanges internationaux, a fortement réduit l'activité de ce service. L'Institut a cependant cherché à rester au plus près de ses clients et prospects, afin que les projets soient reportés plutôt qu'annulés.

Groupe de Recherches Musicales (INA GRM)

Service lui aussi fortement impacté par la crise sanitaire, l'INA-GRM a veillé à entretenir le lien avec ses différents publics en déployant une grande part de ses activités de manière délinéarisée.

Les comptes de l'INA en 2020 :

La contribution à l'audiovisuel public allouée à l'INA s'est élevée à **86,4 M€**, en recul de 1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse a été affectée à la quote-part d'investissement de la CAP, ramenée à 1,85 M€. La part affectée au fonctionnement a été comptabilisée à hauteur de 84,5 M€.

La situation sanitaire et la dégradation de la conjoncture économique ont rendu nécessaire la réalisation d'un budget rectificatif approuvé par le conseil d'administration de l'Institut en juillet 2020.

Pour l'exercice 2020, le produit des activités de l'INA s'établit à **34,07 M€**, en baisse de 2,73 M€ par rapport à 2019, et de près de 6 M€ comparé au niveau budgété et + 8 % par rapport au BR. Les efforts déployés de valorisation de ses contenus et de ses savoir-faire lui ont permis de contenir la baisse de son CA.

À l'impact de la crise sanitaire sur les ressources propres de l'INA, s'ajoutent des difficultés structurelles auxquelles l'Institut fait face depuis quelques années :

- s'agissant du chiffre d'affaires activités de formation : en dépit de la mise à disposition dans un délai très court des formations digitalisées et des accompagnements spécifiques, il est en baisse en raison des mesures sanitaires combinées à la restructuration en cours du marché de la formation professionnelle. Il est en retrait à hauteur de 1,27 M€ par rapport à 2019 et de 3 M€ par rapport au budget initial qui avait anticipé une reprise du marché de la formation continue après deux années d'attente des entreprises quant aux modalités d'application de la réforme de la formation professionnelle et de ses circuits de financement. La production tardive des décrets d'application, dont certains étaient attendus en 2020, et l'application de dispositions relatives à l'éligibilité des formations ou leur financement ont maintenu dans l'incertitude les entreprises du secteur et confirment, cette année encore, la nécessaire adaptation des activités de la formation professionnelle de l'INA à cette recomposition du secteur ;

- s'agissant du chiffre d'affaires tiré des activités de cession de droits : il est également en baisse en raison de la chute du marché audiovisuel dans le contexte de la crise. Ces recettes sont par ailleurs de manière structurelle en tension du fait de l'évolution de la demande sur le marché audiovisuel (réduction du coût des grilles, pression croissante exercée sur le prix des programmes de flux et de stock, déplacement de l'offre de production vers les diffuseurs TNT aux budgets plus contraints, et évolution de la politique de soutien du CNC). L'impact financier des nouvelles propositions éditoriales lancées par l'INA en 2020 ne compense pas encore cette diminution du chiffre d'affaires.

Face à la baisse de ses ressources, l'Institut a poursuivi une politique de maîtrise de ses charges, en particulier de personnel et stabilisé sa masse salariale. La mise en œuvre d'un chantier de fiabilisation des processus financiers et opérationnels a par ailleurs permis la juste reconnaissance de la valeur patrimoniale des travaux de restauration des archives qui impacte la production immobilisée (comptabilisation des actifs créés par la DDCOL à la suite des préconisations du cabinet Deloitte en vue de fiabiliser la comptabilisation de la production immobilisée de cette direction).

Le total des charges comprenant les charges d'exploitation et les charges d'intermittence, à **40,4 M€** est inférieur au budget initial, à 42,6 M€. En dépit des dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre de mesures de prévention du risque sanitaire, l'INA a maintenu ses charges à un niveau proche de celui de 2019. La forte augmentation des dépenses informatiques est principalement liée aux besoins en matériels, logiciels et équipements réseaux pour permettre à tous les collaborateurs de poursuivre leur mission à distance et de proposer une offre digitalisée adaptée aux nouveaux besoins du grand public et des professionnels du secteur audiovisuel.

Pour l'année 2020, la masse salariale (hors charges d'intermittence) s'établit à **66,2 M€**, légèrement supérieure à la moyenne des cinq dernières années et inférieure au niveau estimé dans le BR du fait de l'impact de reports de congés payés plus importants. Cette stabilité confirme la maîtrise de la masse salariale et les mesures prises en matière d'analyse des besoins opérationnels.

La part des **frais généraux** rapportée aux dépenses totales s'établit à **2,2%**, compte tenu des actions menées tout au long de l'année, en deçà de l'objectif annuel fixé dans le projet annuel de performance pour 2020 et en baisse par rapport à 2019. Cet indicateur confirme l'efficacité de la démarche de maîtrise des charges engagée depuis 2015 et plus particulièrement sur celles relevant de la catégorie des frais généraux comme la téléphonie, mobile et fixe, les abonnements ou les fournitures administratives.

Le résultat budgétaire avant impôts et autres charges s'établit à **-5,15 M€** en augmentation par rapport au résultat estimé lors de l'élaboration du budget rectificatif qui estimait ce résultat à **-6,22 M€**.

Le résultat net comptable est arrêté à **-4,44 M€** en amélioration de 1,5 M€ par rapport au budget rectificatif.

Les fortes contraintes qui pèsent sur la trésorerie de l'INA, le report de certains projets et la révision des besoins en financement de l'OPPIC, en charge du projet immobilier à Bry-sur-Marne, ont nécessité une baisse du niveau des investissements de **12,7 M€** par rapport à 2019 et de **4,43 M€** par rapport au budget rectificatif de juillet 2020. Le besoin de financement de l'OPPIC tenant compte de l'arrêt du chantier et de la révision du périmètre de la mission (à la suite de la décision prise par l'INA de sortir du mandat OPPIC afin d'assurer seul la maîtrise d'ouvrage de la phase 2 du réaménagement du bâtiment Bry1) a permis d'économiser **3,5 M€** par rapport au BR. Si les besoins en investissements de la direction des systèmes d'information sont conformes aux prévisions du BR (**+0,06 M€**), les autres directions opérationnelles ont pu réduire leurs besoins, notamment par des reports sur les années à venir à hauteur de **1,15 M€**, auxquels s'ajoute une réduction de **3,33 M€** sur les projets gérés par les directions supports, concourant à la maîtrise des charges d'investissements compatibles avec la trajectoire pluriannuelle de trésorerie actualisée des impacts de la crise économique.

Compte de résultat 2020 (arrêté prévisionnel des comptes)

K€	2019	Décembre 2020 (Réal)
Chiffre d'affaires	36 799	34 065
Charges	36 684	36 887
Intermittents	3 046	3 533
Charges	39 730	40 420
Valeur ajoutée	-2 931	-6 355
Contrib. Audiov. Public	82 650	84 551
Personnel permanent	62 424	62 478
Personnel non permanent	3 215	3 694
Charges de personnel	65 639	66 172
EBE	14 079	12 024
Amortissements, provisions et production immobilisée	-17 108	-18 882
Résultat d'exploitation	-3 029	-6 859
Résultat financier	24	-2
Résultat exceptionnel	4 081	1 606
Résultat avant impôts et intéressement	1 077	-5 255
CICE	0	0
Intéressement	1 325	0
<i>Dont charges d'intéressement</i>	221	0
IS / Crédit d'impôt	468	742
Résultat net	219	-4 512
Investissements actualisés	36 462	23 743
<i>Dont Investissement OPPIC actualisé</i>	8 000	3 600
<i>Investissements hors Oppic et PI (DDCol et DSI)</i>	23 628	16 654

Dont CAP d'Investissement et subv exceptionnelle	4 701	1 852
--	-------	-------

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	88 185 942	88 185 942	0	88 185 942	88 185 942
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	88 185 942	88 185 942	0	88 185 942	88 185 942

DÉPENSES PLURIANNUELLES

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 88 185 942	CP ouverts en 2020 * (P1) 88 185 942
AE engagées en 2020 (E2) 88 185 942	CP consommés en 2020 (P2) 88 185 942
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 88 185 942
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 0				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0				
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 0	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 88 185 942	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) -88 185 942
AE engagées en 2020 (E2) 88 185 942	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 0	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 88 185 942
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 0
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Institut national de l'audiovisuel

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Institut national de l'audiovisuel		88 185 942	88 185 942		88 185 942	88 185 942
		88 185 942	88 185 942		88 185 942	88 185 942

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	88 185 942	88 185 942	88 185 942	88 185 942
Prêts et avances	88 185 942	88 185 942	88 185 942	88 185 942
Total	88 185 942	88 185 942	88 185 942	88 185 942